

DEMANDES DE PROTECTION du Grand Ecran Italie

par les riverains, élus et associations

2005-2006

– Mars 05 : Annonces par la presse de la transformation du Grand Ecran Italie en commerces –

- Avril 05 : **Courrier** à Jacqueline Zana-Victor, Adjointe au Maire du 13^{ème} arrondissement chargée des Affaires Culturelle : rappel demandes de rendez-vous et des *moyens mis en oeuvre par la mairie pour s'opposer à la destruction de ce patrimoine culturel unique (comité de défense, site internet...)*.
- Avril 05 : **Courrier** à Serge Blisko, Député-Maire, Maire du 13^{ème} arrondissement, demandant *quelles sont les mesures mises en oeuvre par la Mairie pour la sauvegarde de cet outil culturel unique au coeur du 13^{ème} arrondissement, et des moyens mis à la disposition des administrés (comité de défense, site Internet...)*
- Avril 05 : **Courrier** à Christophe Girard, Adjoint au Maire de Paris chargé de la Culture, demandant *de nous faire connaître les mesures mises en oeuvre par la Mairie de Paris pour la sauvegarde de cet outil culturel unique au coeur du 13^{ème} arrondissement, et les moyens mis à la disposition des administrés (comité de défense, site Internet...)*
- Avril 05 : **Courrier** à Isabelle Svanda de la Mission Cinéma de la Ville de Paris, demandant *de nous faire connaître les mesures mises en oeuvre par la Mairie de Paris pour la sauvegarde de cet outil culturel unique au coeur du 13^{ème} arrondissement, et les moyens mis à la disposition des administrés (comité de défense, site Internet...)*
- Avril 05 : **Courrier** à Bertrand Delanoë, Maire de Paris (copie du courrier à Serge Blisko du 11/4)
- Avril 05 : **Mail** à Jacques Toubon (demande de renseignements)
- Avril 05 : **Réponse** de Jacques Toubon : *...l'exception culturelle ne peut se traduire en l'occurrence que par une règle d'urbanisme... proposée au mois de janvier dernier lors de la discussion du nouveau Plan Local d'Urbanisme de Paris et refusée par la majorité municipale et par la Mairie de Paris*
- Mai 05 : **Voeu** présenté par les élus d'opposition au **Conseil d'Arrondissement** : *Le Conseil du XIII^{ème} arrondissement demande au Maire de Paris de prendre toute mesure permettant de sauvegarder cet équipement et son activité.*
- Juin 05 : **Courrier** de Jack Lang à Serge Blisko pour solliciter l'intervention du **Maire du 13^{ème}** pour le maintien de l'activité de la salle, *non seulement nécessaire à la vie culturelle et économique de l'arrondissement, mais qui permettrait également la sauvegarde architecturale d'une des plus grandes salles de cinéma de la capitale.*
- Juin 05 : **Lettre Ouverte** à Jacques Chirac, Président de la République : Rappel des valeurs de l'exception culturelle défendues lors du discours aux Rencontres de l'Europe de la Culture le 2 mai. Demande d'une concertation entre pouvoirs publics, Ministère de la culture et exploitants.
- Janv.-Juillet 05 : **Plan Local d'Urbanisme** (Voir : [Courriers et communiqués 2005-2006](#))
- Juillet 05 : **1^{ère} Question écrite** de Nicole Borvo, sénatrice et conseillère du 13^{ème} (PC), au **Ministre de la Culture et de la Communication**, lui demandant *ce qu'il compte faire pour qu'une concertation entre tous les acteurs - dont l'Etat, la Mairie de Paris et les exploitants - s'engage en vue de sauvegarder le Grand Ecran et son activité.*
- Août 05 : **Dossier** adressé à Marie-Claude Arbaudie, conseillère technique pour le cinéma au **Ministère de la Culture**, en prévision du RV du 15 septembre.
- Sept 05 : **CDEC du 4 Octobre 2005** (Voir : [Courriers et communiqués 2005-2006](#))
- Oct. 05 : **Communiqué de presse** des **Jeunes UDF du 13^{ème}** : *"Les pouvoirs publics auraient dû réagir beaucoup plus tôt. Ce n'est pas les tout derniers mois qu'on empêche une fermeture. Un lien entre la mairie et la société Europolaces-Gaumont aurait du être mis en place depuis plusieurs années pour éviter cet échec commercial. L'ensemble de cette affaire a cruellement manqué de transparence, tant de la part de la société Europolaces-Gaumont que de la part des pouvoirs publics parisiens".*
- Déc. 05 : **Lettre ouverte** au **Maire de Paris**, rappelant les demandes précédentes de mise en place d'un plan de sauvetage, et de "veiller au respect des dispositions du Cahier des Charges stipulant le maintien de l'activité cinématographique".
- Déc. 05 : **Courrier** de Jacques Toubon à Bertrand Delanoë, Christophe Girard et Serge Blisko, s'étonnant du refus obstiné des services municipaux de mettre à l'étude une nécessaire alternative à une exploitation cinématographique.
- Déc. 05 : **Communiqué** de Marielle de Sarnez, élue du 14^{ème} arrt., présidente du groupe UDF au Parlement Européen, demandant *l'adoption d'un moratoire afin de pouvoir étudier les possibilités de sauvegarde de ce lieu culturel unique à Paris.*
- Déc. 05 : **Courrier** de Pierre Lellouche, député de Paris (UMP) à Bertrand Delanoë, demandant que la Ville de Paris émette un avis défavorable à la demande d'autorisation d'installation de commerces lors de la CDEC du 10 janvier prochain.

- Déc. 05 : **Courrier Recommandé** à **Bertrand Delanoë, Maire de Paris**, lui demandant *instamment de mettre la société EuroPalaces en demeure de respecter l'ensemble du cahier des charges.*
- Déc. 05 : **Courrier** du Collectif des **Restaurateurs Hôteliers de la Place d'Italie** au **Maire de Paris**, demandant la poursuite de l'activité cinématographique, et la protection de la salle dans le cadre de la prochaine CDEC et du PLU en cours.
- Janv. 06 : **Lettre Ouverte** des **Jeunes UDF du 13ème** aux **responsables politiques**, demandant l'adoption d'un moratoire et un appel aux propositions pour une alternative culturelle à la salle du Grand Ecran
- Janv. 06 : **Courrier** de **Pierre Lellouche**, député de Paris (UMP) à **Bertrand Delanoë**, suite à la fermeture de la salle et à ses demandes du 20/12/05 restées sans réponse.
- Janv. 06 : **Courrier** du Collectif des **Restaurateurs Hôteliers de la Place d'Italie** à **Serge Blisko** (demande de rendez-vous).
- Janv. 06 : **2ème Question écrite** de **Nicole Borvo**, sénatrice et conseillère du 13ème (PC), demandant *au Ministre de la Culture ce qu'il compte faire pour qu'une concertation entre tous les acteurs - l'Etat, la Mairie et les exploitants - s'engage en vue de maintenir la vocation culturelle des lieux.*
- Janv. 06 : **Courrier** de **Dragan Klisaric**, candidat à la reprise du Grand Ecran, à **Serge Blisko** (demande de R.V. restée sans réponse)
- Janv. 06 : **Courrier** de **Dragan Klisaric**, candidat à la reprise du Grand Ecran, à **Jean-Pierre Decrette**, directeur du développement chez **EuroPalaces** : rappel de sa proposition d'offre d'achat du fond de commerce en octobre 2005.
- Janv. 06 : **Courrier** au Sénateur **Jean-Pierre Placade** (PS)
- Janv.-Fév. 06 : **CDEC du 7 Février 2006** (Voir : [Courriers et communiqués 2005-2006](#))
- Fév. 06 : **Voeu** déposé par les élus d'opposition en vue de la **CDEC du 7 février 2006**
- Fév. 06 : **Communiqué** : **"Le Maire refuse de recevoir le Collectif"**
- Fév. 06 : **Courrier-Dossier-CDEC** au **Ministre de la Culture**
- Fév. 06 : **Courrier** à la **DRAC Ile-de-France** (Direction Régionale des Affaires Culturelles)
- Mars 06 : **Courrier** au Sénateur **Jean-Pierre Placade** (PS)
- Avril 06 : **Mail** à la Mairie du 13ème : Rappel de **demande de RV** avec Serge Blisko
- Avril 06 : **Courrier-Dossier** des associations **"Sauvons le Grand Écran"** et **"Sur les Toiles de Paris"** + associations **partenaires**, au **Ministre de la Culture** (14 pages)
- Juin 06 : **CDEC du 22 Juin 06** (Voir : [Courriers et communiqués 2005-2006](#))

	<u>Plan Local d'Urbanisme</u>
<p>Juil. 05</p> <p>(Mars 05)</p>	<p>Une <u>demande de protection de la salle dans le cadre du PLU en cours</u> a été enregistrée dans le cahier réservé à cet effet à la Mairie du 13ème, auquel des pétitions ont été agrafées.</p> <p>Courrier du collectif à la Direction de l'Urbanisme (Enquête PLU), demandant <i>la préservation de cet outil culturel d'exception, qui fait partie intégrante du pôle économique du quartier (comme 90% des parisiens qui ont répondu "NON" au référendum organisé par le journal ZURBAN à la question "Faut-il fermer le Grand Ecran Italie ?")</i></p> <p>Courrier des riverains au Président de la Commission d'Enquête PLU, demandant <i>qu'une règle spécifique conserve à la salle Grand Ecran Italie son caractère d'équipement culturel, tel que prévu au cahier des charges par la Ville de Paris lors de sa construction.</i></p> <p>Courrier de Nicole Pouenat au Président de la Commission d'Enquête (demande de protection)</p> <p>Courrier de Sheila Coren-Tissot au Président de la Commission d'Enquête : <i>suggérant un grand centre européen pour la diffusion de documentaires et court-métrages dans le cadre d'un pôle cinématographique multiculturel européen</i></p> <p>Questions du Groupe UMP au Conseil de Paris (Rappel de la demande de protection de la salle déposée le 21 décembre 2004 dans le cadre du PLU) : <i>M. Toubon demande au Maire de Paris quelles dispositions il compte prendre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - pour faire appliquer les termes des conventions passées avec les propriétaires - pour, à défaut, empêcher l'appropriation de ce magnifique équipement par une nouvelle extension de la grande distribution spécialisée

	<u>CDEC du 4 Octobre 2005</u>
Sept. 05	<p><u>Courriers</u> adressés aux membres de la commission CDEC : demandant de "veiller à ce qu'aucune décision ne soit prise jusqu'au lancement d'une vaste consultation auprès des franciliens, et d'appels d'offres auprès de repreneurs publics ou privés susceptibles de relancer l'activité" de la salle.</p> <p><u>Courrier</u> à Lyne Cohen-Solal, adjointe au maire de Paris, membre votant à la Commission CDEC, demandant de "conserver en l'état ce patrimoine unique en son genre pour notre pays".</p> <p><u>Courrier</u> à Serge Blisko, Maire du 13ème arrondissement, membre votant à la Commission CDEC, demandant de veiller à ce qu'aucune décision ne soit prise jusqu'au lancement d'une vaste consultation auprès des franciliens, et d'appels d'offres auprès de repreneurs publics ou privés susceptibles de relancer l'activité de la salle</p> <p><u>Courrier</u> à Bertrand Delanoë, Maire de Paris, membre votant à la Commission CDEC, (suite au communiqué du 27/6 "La Ville regrette..."), demandant de veiller à ce qu'aucune décision ne soit prise jusqu'au lancement d'une vaste consultation auprès des franciliens, et d'appels d'offres auprès de repreneurs publics ou privés susceptibles de relancer l'activité de la salle</p>

	<u>CDEC du 7 Février 2006</u>
Janvier 06	<p><u>Dossier</u> présenté par le Collectif</p> <p><u>Dossier</u>-présentation "Reprise du Grand Écran" par D. Klisarić</p> <p><u>Courrier-Dossier</u> à Bertrand Delanoë, Maire de Paris, membre votant (ou son représentant)</p> <p><u>Courrier-Dossier</u> à Lynn Cohen-Solal, adjointe au Maire de Paris, membre votant</p> <p><u>Courrier-Dossier</u> à Serge Blisko, Maire du 13ème, membre votant</p> <p><u>Courrier-Dossier</u> remis à Geneviève Roy, Présidente de la Chambre de Commerce, membre votant, lors de l'entrevue avec une délégation du Collectif le 24 janvier</p> <p><u>Courrier</u> à Christian Le Lann, Président de la Chambre des Métiers, membre votant</p> <p><u>Courrier</u> de l'Association des Commerçants de la Butte-aux-Cailles à la Commission CDEC</p> <p><u>Pétition</u> des Commerçants et Restaurateurs de la Place d'Italie</p>

	<u>CDEC du 22 Juin 06</u>
Juin 06	<p><u>Courrier</u> de l'Association des "Commerçants de la Butte-aux-Cailles" à la Chambre de Commerce</p> <p><u>Courrier</u> de l'Association des "Commerçants de la Butte-aux-Cailles" à la Chambre des Métiers</p> <p><u>Courrier-Dossier</u> présenté par les associations "Sauvons le Grand Écran" et "Sur les Toiles de Paris" (17 pages)</p> <p><u>Dossier</u> adressé à la DDCCRF (Direction Départementale de la Concurrence)</p>

Extraits des Courriers et communiqués 2005-2006

(téléchargeables sur le site sauvonslegrandecran.org, classés au 31/12/06 dans la catégorie "Dossier" de la colonne de gauche.) :

Récapitulatif des interventions des élus au Conseil de Paris en faveur du Grand Ecran Italie (2005-2006)

- 31 janvier 2005 : **Rejet par la majorité du conseil de Paris et par l'exécutif municipal de l'amendement au tome II du règlement du PLU, qui tendait à assurer la protection d'un équipement culturel sur la parcelle**, déposé par Jacques Toubon avec le soutien du groupe UMP au cours du **Conseil du 13ème** du 21 décembre 2004 **consacré au PLU**.

- **Mars 2005** : Question du groupe **UMP** relative à la sauvegarde du cinéma Gaumont Grand Ecran Italie, place d'Italie, Paris 13° : (**Rappel de la demande de protection de la salle déposée le 21 décembre 2004 dans le cadre du PLU**) :

M. Toubon demande au Maire de Paris quelles dispositions il compte prendre :

- *pour faire appliquer les termes des conventions passées avec les propriétaires*
- *pour, à défaut, empêcher l'appropriation de ce magnifique équipement par une nouvelle extension de la grande distribution spécialisée*

- **Juillet 2005** : Question de **M. Jacques TOUBON** à **M. le Maire de Paris** relative au maintien du **complexe cinématographique "Grand Ecran-Italie" (13e)**.

- **Janvier 2006** : . Question de **Mme Marielle de SARNEZ** et des membres du groupe **Union pour la démocratie française** à **M. le Maire de Paris** concernant les mesures à envisager pour préserver les **lieux de culture et les lieux de vie à Paris. ...**

"Ici c'est la salle mythique du "Grand écran" qui ferme ses portes, pour laisser place à une boutique d'aménagement et à un magasin de prêt-à-porter..."

Paris est en train de perdre son âme. Il est urgent d'agir et de lancer une réflexion d'envergure sur la ville d'aujourd'hui et de demain, sur la préservation des lieux de culture et des lieux de vie.

Monsieur le Maire, quelles sont les mesures concrètes que vous envisagez de prendre pour éviter que Paris ne devienne une ville musée ?"

Réponse non parvenue

. Question de **Mme Marielle de SARNEZ** et des membres du groupe **Union pour la démocratie française** à **M. le Maire de Paris** relative à la fermeture du cinéma **"Grand-Ecran"** :

... Avec cette fermeture, le groupe "Europalaces" a fait fi des obligations qui l'engageaient dans le cahier des charges.

Engagement de durée tout d'abord car même si la majorité municipale en place n'est pas responsable de la convention faisant passer la durée d'exploitation de 20 à 15 ans, elle a néanmoins le devoir de faire respecter les délais légaux prévus dans cette convention...

*Engagement d'activité ensuite car comme le stipule l'article 8 du cahier des charges : **"les obligations du présent cahier des charges trouvent leur cause dans le caractère d'équipement culturel' du complexe audiovisuel, qui doit participer à l'animation du quartier et de l'arrondissement, caractère en considération duquel le prix de cession du terrain est déterminé"**, cette participation à l'animation du quartier et de l'arrondissement se voyant détaillée dans le chapitre "Engagement de programmation".*

Engagement moral enfin. Car la fermeture de cette salle unique s'est faite sans la moindre concertation, au mépris de tous les défenseurs mobilisés pour la sauvegarder et sans tenir compte des conséquences qu'elle entraînerait sur les commerces environnants....

Le groupe U.D.F. demande au Maire de Paris :

- Quelles dispositions il compte prendre pour faire appliquer les termes des conventions passées avec les propriétaires.

- Quelle va être sa position vis-à-vis de l'agrément de la Ville de Paris qui est requis dans l'article 9 de la convention pour toute mutation de la salle.

- Quelles dispositions il compte prendre pour s'assurer auprès des futurs repreneurs, que la salle conserve son caractère culturel."

Réponse non parvenue.

Janvier 2006 : Intervention de **Mme Françoise FORETTE** au sujet de la demande d'attribution de subvention au cinéma "Le Brady", Paris 10° :

Il est souhaitable de soutenir "Le Brady", mais pourquoi aider "Le Brady" et seulement "Le Brady" et abandonner le grand écran dans le 13e arrondissement ?

Février 2006 : Question de **Mme Marielle de SARNEZ** et des membres du groupe **Union pour la démocratie française** à **M. le Maire de Paris** concernant les mesures à prendre par la Municipalité pour l'avenir du cinéma "Grand-Ecran" :

"Monsieur le Maire, pourriez-vous nous faire part des mesures que compte prendre la Municipalité dans les deux mois qui viennent concernant l'avenir de cette salle de cinéma, élément majeur du patrimoine parisien ?"
